

Mahmoud Abbas à Bruxelles : L'Union européenne oublie le droit

Un mois et demi après la provocation de Donald Trump reconnaissant Jérusalem comme capitale d'Israël, entérinant ainsi les violations du droit par Israël, le Conseil européen des Affaires étrangères et sa présidente ce lundi 22 janvier ont reçu le président Mahmoud Abbas à Bruxelles.

L'AFPS ne peut hélas que constater que l'espoir d'une intervention forte de l'Europe dans ce dossier était vain et que la reconnaissance de l'État de Palestine par l'Union européenne et par la France n'est toujours pas à l'ordre du jour.

Pour redonner sa place au droit, la Palestine, face aux menaces américaines, s'est naturellement tournée vers l'Europe. Elle lui a demandé la première chose qui est en son pouvoir : la reconnaissance de son État, premier pas indispensable pour affirmer une volonté de paix fondée sur le droit.

Au menu de ce déjeuner de travail, la reconnaissance demandée par la Palestine ? 70 ans après le plan de partage, l'Union européenne lui a répondu qu'elle n'était "pas prête"...

Une approche multilatérale pour construire une paix fondée sur le droit ? L'Union européenne en reste toujours à demander que la Palestine retourne négocier en tête à tête avec l'État d'Israël qui l'occupe militairement.

Une protection du peuple palestinien, avec lignes rouges et sanctions à la clé ? Ce point n'est même pas évoqué malgré la colonisation qui s'étend, les destructions de maisons, les centaines d'arrestations arbitraires, les morts et les blessés dans les manifestations palestiniennes.

L'Union européenne s'est contentée d'envisager de proposer à la Palestine - tout en refusant de la reconnaître politiquement - la perspective lointaine d'un accord d'association, et quelques renforcements de relations économiques. C'est à l'opposé

des initiatives politiques nécessaires alors qu'il faut faire cesser l'occupation qui étrangle l'économie palestinienne.

Il est absurde de demander aux Palestiniens de donner des gages à ceux qui se sont donné pour règle de détruire le droit international, alors que la résolution 2334 du Conseil de sécurité doit s'imposer à tous et être mise en œuvre.

Il est temps que la France sorte des mots et des ambiguïtés. Il faut des actes forts pour une paix fondée sur le droit et non sur la loi du plus fort. Elle en a la possibilité, elle peut en donner le signal. Elle doit appuyer la Slovénie et les pays qui, comme elle, ont l'intention de [reconnaître l'État de Palestine](#) et ne pas, au contraire, les tirer en arrière. Ce n'est pas plus tard, c'est maintenant que la France doit reconnaître l'État de Palestine ! Ne pas le faire revient à accepter la violation du droit.

Le moment est venu pour la France de montrer qu'elle ne se cache pas derrière des mots mais qu'elle veut effectivement agir pour une paix réelle fondée sur le droit international.

Le Bureau national de l'AFPS